

Construire nos lieux de vie avec la nature

par

■ **Laure Quoniam** ■

Architecte paysagiste, Agence Laure Quoniam

En bref

Les trente glorieuses ont opéré un bouleversement irréversible sur le paysage français. Saisie par le sujet, Laure Quoniam, étudiante en architecture aux Beaux-Arts de Paris à la fin de cette période, éprouve la nécessité de réconcilier l'acte de bâtir avec son ancrage dans le paysage. La découverte du métier balbutiant d'architecte paysagiste lui ouvre une voie. Après une formation aux États-Unis et des rencontres décisives, elle mène un premier projet d'espace public marquant : la réhabilitation du site du pont du Gard. Ce projet complexe la conduira à développer son agence, qui interviendra sur des lieux patrimoniaux, des parcs publics ou des jardins privés. Être architecte paysagiste, c'est, à ses yeux, s'appuyer sur les éléments environnementaux d'un site, uniques à chaque contexte, et tirer profit des émotions qu'il offre en tenant compte de la dimension temporelle imposée par la nature. « *La création paysagère, c'est construire des tableaux dans l'espace comme un architecte avec une sensibilité de peintre.* »

Compte rendu rédigé par Sophie Jacolin

L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse les comptes rendus, les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs. Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.

Séminaire organisé grâce aux parrains de l'École de Paris du management :

Algoé¹ • Carewan¹ • Conseil régional d'Île-de-France • Danone • EDF • Else & Bang • ENGIE • FABERNOVEL • Fondation Roger Godino • Groupe BPCE • Groupe Caisse des Dépôts • Groupe OCP • GRTgaz • HRA Pharma² • IdVectoR² • IPAG Business School • L'Oréal • La Fabrique de l'industrie • MINES ParisTech • Ministère de l'Économie et des Finances – DGE • RATP • Renault-Nissan Consulting • SNCF • Thales • UIMM • Ylios¹

1. pour le séminaire Vie des affaires
2. pour le séminaire Management de l'innovation

Quand l'architecte se fait paysagiste

Le métier d'architecte paysagiste n'est reconnu en France que depuis une trentaine d'années. Son essor a accompagné un changement de perception du paysage et de l'intégration des constructions dans l'espace. Après des trente glorieuses ravageuses, qui ont vu proliférer des bâtiments sans la moindre résonance avec le terrain, une prise de conscience s'est fait jour sur la nécessité de rechercher une harmonie entre l'environnement et les édifices. Désormais, aucun maire de France n'envisage sa ville sans un parc ou des squares, et aucun promoteur ne lance un projet sans solliciter le concours d'architectes paysagistes. L'apport de ces derniers a enfin été compris. De grands noms ont émergé, comme Gilles Clément ou Alexandre Chemetoff.

J'ai commencé mon parcours, avant cette reconnaissance, par des études d'architecture. J'avais le désir de construire, mais je percevais confusément une carence dans cette discipline qui imaginait la vie des hommes au sein des bâtiments sans s'intéresser à la géographie qui les entourait. La dissociation était nette entre la construction et son environnement.

J'aimais également peindre. Allais-je plutôt prendre cette voie? À la fin de mes études, un heureux hasard m'a fait rencontrer le directeur des espaces verts de la ville de Paris, qui m'a demandé de l'assister pour aménager les berges de Saint-Maur, un parc long de 12 kilomètres. J'avais trouvé le métier idéal : construire des tableaux dans la nature. J'ai donc commencé une formation de paysagiste dans la seule école qui existait alors en France, à Versailles. On en compte aujourd'hui sept. J'ai également eu la chance d'obtenir une bourse pour poursuivre mon parcours à Harvard.

Le lieu impose son style

Le champ d'intervention des architectes paysagistes est très vaste, depuis les jardins privés jusqu'aux sites industriels, en passant par les parcs publics, les monuments, les places et les rues. J'ai la particularité de travailler essentiellement pour des domaines patrimoniaux, où je mets en correspondance l'histoire et l'avenir.

Le premier projet d'espace public qui m'ait été confié, en 1989, portait sur la réhabilitation du site du pont du Gard. Il a demandé douze ans de travail. Il révèle à quel point notre vision du paysage a évolué.

Les abords du pont étaient alors un véritable chaos, entrelacs de parkings et d'échoppes touristiques bâties au hasard, cachant le plus souvent la vue sur le monument. On acceptait à l'époque une telle situation, sans voir la dégradation du site naturel qu'elle représentait. « *Le pont est là, que voulez-vous faire de plus?* » ai-je d'ailleurs entendu au lancement du projet! Mon intention était justement d'en faire le moins possible, de donner simplement à voir le site.

Le pont étant classé au patrimoine mondial, le projet réunissait une palette d'interlocuteurs : UNESCO, État, maires des trois communes concernées et représentants du public. Les riverains s'étaient approprié cet aqueduc, au pied duquel ils avaient grandi et qui faisait partie de leur vie. Autant dire qu'ils n'avaient pas envie que l'on y touche. Les visiteurs, quant à eux, devaient pouvoir arriver en car et déambuler dans un espace piétonnier. Nous devions permettre au site d'absorber une forte affluence. Le pont du Gard est en effet le monument antique le plus visité de France, à raison d'un million de visiteurs chaque année, essentiellement en été. Notre programme devait donc tout à la fois réhabiliter et mettre en valeur un site archéologique, et concevoir un espace estival où il soit agréable de se promener et de se baigner.

Je me suis attachée à restituer la morphologie du lieu, à retrouver son caractère naturel. Toute une histoire y est imprimée : à proximité se trouve la carrière depuis laquelle les pierres ont été acheminées à gué; les champs

maraîchers attenants sont apparus au XVII^e siècle, à la faveur de fuites de l'aqueduc; un pont a été accolé au monument au XIX^e siècle pour le passage des charrettes...

De part et d'autre de l'édifice, deux types de nature se font face : d'un côté des arbres de bord d'eau, platanes et saules à feuillage caduc, de l'autre une garrigue persistante. Ce contraste m'a beaucoup aidée, notamment pour agrémenter de poches végétales deux parkings, un sur chaque rive. Nous avons décidé de rendre le site intégralement piétonnier. L'entrée, payante pour les visiteurs, a été laissée gratuite pour les riverains.

Une fois la réalisation terminée, un ami s'est rendu sur place et m'a confié : « *Je n'ai pas vu ce que tu y as fait.* » J'ai alors su que j'avais atteint mon objectif : trouver la réponse la plus adaptée au lieu plutôt que d'y imprimer ma marque. Ce principe régit d'ailleurs toutes mes réalisations. Le site, par son histoire et sa morphologie, détermine la solution. Ce serait une erreur profonde pour un paysagiste que d'y inscrire son propre style. Je revendique d'ailleurs ne pas avoir de style. Ma démarche a néanmoins quelques particularités : je sollicite volontiers des artistes et j'écoute longuement mes commanditaires. Je sais qu'au cours de mes recherches préparatoires, je serai saisie par une émotion. C'est la rencontre entre la question et cette émotion qui me fournit la réponse la plus pertinente. L'art et la fonctionnalité doivent toujours être liés. Si l'un des deux fait défaut, le projet échoue. Une chaise a beau être belle, elle est ratée si on y est mal assis !

Relier le présent et l'histoire

La restauration du parc du château d'Ancy-le-Franc fut une autre occasion de me plonger dans l'histoire. Dessiné pour la famille Clermont-Tonnerre par un grand architecte de la Renaissance, Sebastiano Serlio, ce palais est ceint d'un parc de 50 hectares ayant connu différents tracés depuis le XVI^e siècle, palimpseste qui en fait toute la beauté. J'ai été chargée de tisser un lien entre ces époques, jusqu'à nos jours. Le domaine étant privé, je jouissais d'une plus grande liberté que pour un projet public. La direction régionale des affaires culturelles (DRAC), qui finançait une partie des travaux, avait néanmoins son mot à dire.

À l'issue d'un dialogue avec le propriétaire et la DRAC, j'ai proposé un schéma directeur mêlant interprétation du passé et touches de nouveauté – celles-ci étant néanmoins des clins d'œil à l'histoire. La première réalisation touchait aux parterres faisant face à l'édifice.

Nous avons commencé par des prospections géophysiques, pour savoir si les dessins d'archive dont nous disposions avaient été effectivement réalisés, ou s'il s'agissait d'études. Il s'est avéré que le plan du jardin tracé par le marquis de Courtanvaux dans la première moitié du XVIII^e siècle, mais reprenant le style XVII^e, avait été mis en œuvre. Je n'ai pas modifié la fondation des parterres, c'est-à-dire leur structure de base. Je n'aurais eu aucune raison de le faire, puisque leur environnement n'avait pas changé. Les dimensionnements et les dispositions de cette époque étaient très bien conçus.

Toutefois, si je m'étais contentée de tracer sur les parterres ce que l'on appelait à l'époque des *turqueries*, interprétations de tapis ottomans, le résultat aurait été d'un grand ennui. Depuis, en effet, la façon de concevoir l'articulation entre un bâtiment et ses jardins s'est transformée. Je devais trouver une sensibilité qui appartienne à notre époque, sans trahir l'histoire des lieux. J'ai décidé de m'inspirer de tableaux de plantes exotiques qui ornaient la Chambre des Fleurs du château. J'en ai agrandi 100 fois certains motifs, pour en faire le dessin d'un parterre. Il en ressortait un mélange de familiarité et de surprise. Touche de modernité supplémentaire, j'ai enserré les végétaux d'un gravillon de quartz blanc. Dans ce premier parterre, j'ai planté des fleurs vivaces, des œillets, dont j'ai découvert plus tard qu'elles étaient très employées au XVII^e siècle. Les voliges ont été réalisées par un spécialiste de la pose de garde-fous sur les autoroutes. Les archéologues avaient imposé que nous ne descendions dans le sol au-delà de 30 centimètres, dans la perspective de futures fouilles. Ne pouvant creuser, j'ai rehaussé le terrain ! Le second parterre que j'ai conçu était plus classique, mais a toutefois nécessité de déplacer et de remettre en eau une fontaine qui faisait office de sculpture dans le parc. Si l'on en croit le prix des Victoires du paysage que m'a valu cette réalisation, il semble qu'elle ait touché nos contemporains et les amoureux du patrimoine.